

Lundi 13 février 2017



FLASH actualités

« JAMAIS SANS MON AVOCAT » : LANCEMENT DE LA SAISON 2 DE LA WEB-SÉRIE DES AVOCATS

Le 17 février, le Conseil national des barreaux lance la saison 2 de la web-série « Jamais sans mon avocat », pour continuer de changer le regard des Français sur la profession.



Après une première saison couronnée de succès avec plus de 6 millions de vidéos vues, huit nouveaux épisodes poursuivent la démonstration de la diversité des compétences des avocats auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités locales. Lancée en TV le 17 février et dans la presse quotidienne régionale le 27 février, cette deuxième saison, dont les épisodes seront diffusés sur le web tout au long de l'année, abordera de nouvelles thématiques juridiques pour illustrer en situation les compétences des avocats, en conseil comme en défense.

Les deux premiers épisodes à la TV à partir du 17 février

La saison 2 sera lancée en télévision avec les deux premiers épisodes sur TF1, BFM TV et BFM Business.

Accompagnée de nouveaux personnages, Lola, jeune femme active et pétillante, et son entourage inscrivent résolument l'avocat dans la vie des Français.



Episode 1 - Divorce sans juge



Episode 2 - Réputation sur internet

Pour voir les deux premiers épisodes de la série « Jamais sans mon avocat », **consultez les horaires détaillés des passages TV :**

- **TF1 - Divorce par consentement mutuel sans juge**
- **BFM TV/BFM Business - Réputation sur internet**

Ou rendez-vous le 17 février sur **Avocat.fr** pour les visionner en ligne.

